



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat Général
pour les Affaires
Régionales**

ACCORD-CADRE

MISSIONS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LES
OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES PORTÉES PAR LES
SERVICES DE L'ÉTAT ET CERTAINS ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS DE LA RÉGION OCCITANIE

**REFERENCE :
2026PFRAOCC002**

ANNEXE 1

**LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
BÉNÉFICIAIRES DE L'ACCORD-CADRE**



La Plateforme Régionale des Achats (PFRA) est rattachée au Secrétariat Général pour les Affaires régionales (SGAR). Elle s'assure, par délégation, de la coordination des besoins sur le segment d'achat dédié aux prestations de contrôle technique de la construction et de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé. A ce titre, la PFRA s'assure de la passation et du suivi d'exécution de cet accord-cadre.

Si l'accord-cadre est conclu au bénéfice de l'ensemble des services de l'État entrant dans le champ de compétence de la Direction des Achats de l'État (DAE), tel que défini par les dispositions du décret n° 2016-247 du 3 mars 2016 relatif à la Direction des achats de l'État, ainsi que par tout texte subséquent venant en modifier ou compléter le périmètre, les établissements publics suivants sont également bénéficiaires des prestations objet de l'accord-cadre :

RAISON SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT	ADRESSE	LOTS CONCERNÉS PAR L'ADHÉSION	DATE D'ENTRÉE DANS L'ACCORD-CADRE
Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) Montpellier	2 rue Monteil Montpellier 34090	Tous les lots	Date de début d'exécution

Pour rappel, l'accord-cadre est alloti de la manière suivante :

- Lot 1 : Missions de maîtrise d'œuvre pour des opérations immobilières inférieures à 500 000€ HT situées en Occitanie Est ;
- Lot 2 : Missions de maîtrise d'œuvre pour des opérations immobilières inférieures à 500 000€ HT situées en Occitanie Ouest ;
- Lot 3 : Missions de maîtrise d'œuvre pour des opérations immobilières comprises entre 500 001€ HT et 2 500 000€ HT situées en Occitanie Est ;
- Lot 4 : Missions de maîtrise d'œuvre pour des opérations immobilières comprises entre 500 001€ HT et 2 500 000€ HT situées en Occitanie Ouest.